

PRATIQUER LE DROIT DU TRAVAIL (NIVEAU 1) : ASPECTS INDIVIDUELS

PE02

5 jours (35h) 2 550,00 €^{HT}

Objectifs

Acquérir les méthodes et la pratique du droit du travail en vue d'une gestion immédiate et efficace des ressources humaines • Maîtriser les règles de la relation contractuelle avec le salarié • Manager les absences, les congés et le temps de travail dans le respect du droit social

Profil Stagiaire(s)

cette formation s'adresse aux responsables et membres des services du personnel

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil Animateur(s)

cette formation est assurée par un expert en droit social



PROGRAMME

Se repérer dans le droit du travail

Les sources de droit et leur articulation
Utiliser le droit du travail comme un outil de management
La gestion de l'emploi : recruter avec des pratiques sécurisées

La conclusion de la relation contractuelle

Utiliser les différents contrats de travail : CDI, CDD, temps partiel, intérim, contrats en alternance
Clauses particulières du contrat de travail
Clause de mobilité, d'exclusivité, de confidentialité, de non-concurrence, de dédit-formation...
Le recours à des travailleurs extérieurs : prestataires et salariés mis à disposition

Le droit au quotidien

Les possibilités d'organisation et de gestion du temps de travail
Les durées légales et maximales, les repos obligatoires
Utiliser le droit du travail sur des situations managériales
Les motifs de suspension du contrat de travail : congés, l'absentéisme
Effets sur la relation contractuelle

L'évolution du contrat de travail

La gestion des changements dans la situation contractuelle du salarié
Les modifications substantielles contractuelles et les simples changements des conditions de travail
Les cas nécessitant l'accord du salarié
La rédaction des avenants selon la nature des changements

L'exercice du droit disciplinaire

Le droit disciplinaire et le pouvoir de l'employeur : mesures non discriminatoires
Détermination de la gravité et preuve de la faute : notion réelle et sérieuse
Usage du droit disciplinaire, sanctions proportionnelles : équité des sanctions
Respect des étapes de procédures disciplinaires selon la sanction

Piloter la rupture du contrat de travail

Les motifs de ruptures du contrat : démission, licenciement individuel
Procéder à des licenciements personnels ou disciplinaires
Négocier un départ : rupture conventionnelle, licenciement avec accord transactionnel

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

27 sept. - 1 oct. 2021 : Paris / A
Distance

15 - 19 nov. 2021 : Paris / A
Distance

28 févr. - 4 mars 2022 : Paris / A
Distance

21 - 25 mars 2022 : Paris / A
Distance

27 juin - 1 juil. 2022 : Paris / A
Distance

5 - 9 sept. 2022 : Paris / A Distance

3 - 7 oct. 2022 : Paris / A Distance

5 - 9 déc. 2022 : Paris / A Distance

PRATIQUER LE DROIT DU TRAVAIL (NIVEAU 1) : ASPECTS INDIVIDUELS

PE02

5 jours (35h) 2 550,00 €^{HT}

Le contrôle externe

Rôle et moyens de l'inspecteur du travail
Le contentieux prud'homal
Les responsabilités pénales en droit du travail

Méthode pédagogique

Cette formation alterne apports théoriques et mises en situation concrètes. Elle comprend un déplacement au conseil de Prud'hommes de Paris pour suivre une audience.

Code CPF : 248237

Ce stage fait partie du bloc de compétences « Garantir l'application du droit social individuel » (8 jours) du parcours « Chargé des Ressources Humaines » (réf. MTR21), titre de Niveau II inscrit au RNCP délivré par SUP des RH.

Dans le cadre d'un financement par le CPF, le passage de l'examen de certification en présentiel est requis (sans condition de réussite).

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

Après cette formation vous pourrez suivre :

- Etre à l'Aise dans les Négociations Sociales : préparation et entraînement
- Pratiquer le Droit du Travail (niveau 2) : Aspects Collectifs

Cette formation fait partie de :

- Appliquer le droit du travail : relations individuelles et collectives (Parcours Pro Certifiant*)
- Garantir l'Application du Droit Social Individuel